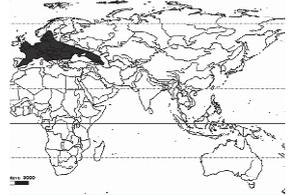


<b>E10</b>	<b>BARBASTELLE</b> <i>Barbastella barbastellus</i>		<i>Photo : Vincent Rufroy</i> 
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>1308</b>		
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>			
<b>Répartition Géographique</b>	<b>Europe</b>	L'aire de répartition de la Barbastelle couvre les îles Canaries, le Maroc et une grande partie de l'Europe depuis le Portugal jusqu'au sud de la Suède et de la Norvège. Elle atteint le Caucase à l'est.	
	<b>France</b>	Rencontrée dans la plupart des départements, elle semble plus abondante dans les régions de l'Est, du Centre, de l'Ouest et du Sud-Ouest où plusieurs colonies hivernales et estivales sont connues. Elle semble rare ou localisée dans les départements méditerranéens, sauf en Corse. Elle est rare à très rare en Picardie, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Alsace et Ile-de-France.	
	<b>Corse</b>	Espèce peu courante en Corse ; observation régulière sur site de chasse mais effectif très faible et rare en gîte ; aucun rassemblement connu en gîte	
<b>Etat de conservation et Tendances d'évolution des effectifs</b>	<b>Europe</b>	En Europe, l'espèce connaît un fort déclin depuis le milieu du XX <sup>ème</sup> siècle, particulièrement marqué dans les pays en marge nord-ouest de sa zone de présence. La Barbastelle est probablement éteinte en Belgique et aux Pays-Bas, et est actuellement considérée comme très rare en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Suisse, en Espagne et en Yougoslavie.	
	<b>France</b>	Cette espèce peut être considérée comme rare à localement commune. La Barbastelle est observée dans toutes les régions en hiver, contre seulement 15 en été (données SFEPM 2004). Quelques sites de rassemblements hivernaux importants pouvant atteindre plusieurs centaines d'individus sont connus en Franche-Comté, dans le Pays de la Loire, en Rhône-Alpes, en Champagne-Ardenne, en Auvergne et en Aquitaine.  La discrétion de l'espèce et le manque de données quantitatives (suivi de colonies de reproduction ou d'effectifs hibernants) ne permettent pas d'apprécier de nettes tendances évolutives sauf dans le Nord de la France où l'état dramatique des populations ne peut être que consécutif à un fort déclin.	
	<b>Corse</b>	Espèce peu courante et non étudiée donc peu connue.	
<b>BIOLOGIE</b>			
<b>Activité</b>			
<p>Le rythme d'activité de cette espèce est encore mal connu. Certaines études révèlent une période de chasse durant les 2 à 3 heures suivant le coucher du soleil, suivie d'une période de repos en milieu de nuit. Une nouvelle phase de chasse avant l'aube semble habituelle. Les barbastelles arrivent sur leur site de mise bas entre fin mai et début juin. Ces colonies de reproduction sont mobiles tout au long de l'été. Ainsi plusieurs gîtes sont successivement occupés pendant quelques jours, toujours dans un court rayon en périphérie du gîte de mise bas (environ 500 m). Les colonies de barbastelles sont arboricoles ou anthropiques. Dans tous les cas, elles sont généralement très difficiles à repérer car il s'agit d'une espèce fissurale occupant des volumes très étroits (espace sous une écorce décollée, cavité ou fissure d'arbre, espace entre deux poutres ou linteaux, espace entre les planches du bardage d'une façade, etc. De plus, les animaux n'émettent quasiment aucun cri et produisent peu de guano, lequel est de surcroît très clair (couleur tabac) et donc peu visible sur le sol.</p> <p>En août, les reproducteurs se dispersent. Leur activité est peu connue à cette époque.</p> <p>L'hibernation a lieu d'octobre à avril. Pour de nombreux auteurs, l'espèce est peu frileuse et sa présence n'est généralement constatée que par grand froid dans les sites souterrains. Les animaux sont alors souvent notés isolément ou en très faibles effectifs. Quelques rares sites en France accueillent plusieurs centaines d'individus.</p> <p>Activité non étudiée en Corse.</p>			
<b>Reproduction</b>			
<p>La maturité sexuelle des femelles est atteinte dès la première année. Les périodes d'accouplement débutent dès l'émancipation des jeunes, en août, et peut se poursuivre dans les gîtes d'hibernation jusqu'en mars. La majorité des femelles sont toutefois fécondées avant la léthargie hivernale. Les colonies de reproduction sont assez petites (5 à 20 femelles en général), et se déplacent au</p>			

moindre dérangement. La mise bas a lieu dès la mi-juin. Généralement un seul petit est mis au monde, parfois deux, notamment dans le Nord de l'Europe.  
L'espérance de vie est inconnue. La longévité maximale connue est de 23 ans.  
Aucun gîte de reproduction connu en Corse.

**Régime alimentaire**

La Barbastelle est l'un des chiroptères européen dont le régime alimentaire est le plus spécialisé. Celui-ci consiste essentiellement en Lépidoptères (73 à 100% des proies) et notamment en Noctuidae, Pyralidae et Arctiidae. Les proies secondaires les plus notées sont les trichoptères, les diptères nématocères et les névroptères.  
A cause de sa faible denture et de sa petite bouche, la Barbastelle n'ingère que de petites proies (envergure < 3 cm).  
Régime alimentaire non étudié en Corse.

HABITATS UTILISES			
<b>Habitats de reproduction</b>		En été, on la trouve dans les fissures des bâtiments, derrière les volets, dans les trous ou fissures d'arbres ou dans les entrées de grottes. Elle utilise toujours des fissures de 2 à 3 cm d'ouverture sur une quinzaine de centimètres de profondeur.	
<b>Habitats d'alimentation</b>		La Barbastelle affiche une préférence marquée pour les forêts de feuillus ou mixtes matures avec présence de sous-strates. La chasse s'effectue préférentiellement le long des lisières extérieures (écotones, canopée) et dans les couloirs intérieurs (allées et layons forestiers). La chênaie pubescente, la châtaigneraie et la hêtraie sont particulièrement appréciées. La présence de zones humides en milieu forestier semble favoriser l'espèce.	
<b>Habitats d'hivernage</b>		En hiver, on la trouve dans les fissures de falaises, à l'entrée des galeries de mines et des grottes, sous les ponts, les anciens tunnels ferroviaires.	
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
Statut juridique de l'espèce	Composante	Nature	Niveau
	Statut européen	Directive Habitats Convention de Berne Convention de Bonn	Annexe II et IV Annexe II Annexe II
	Statut national	MNHN (1994) Liste rouge nationale	Vulnérable
	Statut régional	Avis d'expert (GCC)	Peu courant
MENACES IDENTIFIEES			
<b>Menaces sur l'espèce</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitements phytosanitaires entraînant la raréfaction ou la disparition des microlépidoptères et l'intoxication des animaux</li> <li>- Intoxication des individus par les produits utilisés pour le traitement vermifuge des charpentes</li> <li>- Développement des éclairages publics (destruction, perturbation du cycle de reproduction et déplacement des populations de lépidoptères nocturnes)</li> </ul>		
<b>Menaces sur ses habitats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification des paysages induite par l'intensification de l'agriculture et se traduisant notamment par la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux</li> <li>- Assèchement des zones humides et destruction des ripisylves</li> <li>- Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux</li> <li>- Rajeunissement des peuplements forestiers (raccourcissement des cycles d'exploitation et diminution de l'âge d'exploitabilité des bois)</li> <li>- Destruction des milieux boisés au profit des espaces urbains, industriels, agricoles ou autres</li> </ul>		
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES			CODE OBJ
Maintenir ou restaurer les habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition forestière, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt			OBJ F1, F2, F4, F6
Maintenir et/ou aménager un réseau de gîtes de reproduction en forêt			OBJ F3, F7
Maintenir et/ou recréer le réseau bocager et les haies sur les parcelles agricoles			OBJ A1
Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et			OBJ R1 à R3

maîtrise des polluants)	
Conserver les gîtes existants et maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti	OBJ B1
Adapter et limiter les éclairages publics	OBJ B2
Sensibiliser les gestionnaires et propriétaires forestiers à la conservation des chiroptères et aux pratiques qui leurs sont favorables	OBJ G1
Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce ; la recherche et la caractérisation des gîtes de reproduction de cette espèce et l'étude des terrains de chasse par radiopistage constituent des priorités fortes	OBJ G2
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	
<p>- ASSOCIATION TRANSFRONTALIÈRE DE PROTECTION DES CHAUVES-SOURIS, 1997.- Spécial Chauves-souris. <i>Science &amp; Nature</i>, hors série, <b>11</b> : 35 p.</p> <p>- BARATAUD M., 1999.- Structures d'habitats utilisés par la Barbastelle en activité de chasse. Premiers résultats. p. : 111-116. <i>In</i> ROUÉ S.Y. &amp; BARATAUD M. (coord. SFPEM), 1999.- Habitats et activité de chasse des chiroptères menacés en Europe : synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. <i>Le Rhinolophe</i>, numéro spécial, <b>2</b> : 136 p.</p> <p>- GCC comm. pers. + base de données interne</p> <p>- GROUPE CHIROPTÈRES CORSE, 1998 . Statut de la Barbastelle en Corse. G.C.C., Corté, notule SFPEM : 2p.</p> <p>- GROUPE CHIROPTÈRES S.F.E.P.M., 2007.- Effectif et état de conservation des chiroptères de l'annexe II de la directive habitats-faune-flore en France métropolitaine, bilan 2004. 28p.</p> <p>- ROUÉ S.Y. &amp; SCHWAAB F., (à paraître).- Répartition et statut de la Barbastelle - <i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber 1774) dans la moitié nord de la France. <i>In</i> Actes du colloque de Mansfeld, septembre 1997.</p> <p>- ROUÉ S.Y. &amp; GROUPE CHIROPTÈRES SFPEM, 1997.- Les chauves-souris disparaissent-elles ? Vingt ans après. <i>Arvicola</i>, <b>9</b> (1): 19-24.</p> <p>- RYDELL J., NATUSCHKE G., THEILER A. &amp; ZINGG P.E., 1996.- Food habits of the Barbastelle bat - <i>Barbastella barbastellus</i>. <i>Ecography</i>, <b>19</b> : 62-66.</p> <p>- RYDELL J. &amp; BOGDANOWICZ W., 1997.- <i>Barbastella barbastellus</i>. Mammalian species n°557. American Society of Mammalogists : 1-8.</p> <p>- SCHOBBER W. &amp; GRIMMBERGER E., 1991.- Guide des chauvessouris d'Europe : biologie, identification, protection. Delachaux &amp; Niestlé, Neuchâtel-Paris, 225 p.</p> <p>- SIERRO A. 1994.- Écologie estivale d'une population de Barbastelles (<i>B. barbastellus</i>, Schreber 1774) au Mont Chemin (Valais). Sélection de l'habitat, régime alimentaire et niche écologique. Travail de diplôme, univ. Neuchâtel, 78 p.</p> <p>- SIERRO A. &amp; ARLETTAZ R., 1997.- Barbastelles bats (<i>Barbastella</i> spp.) Specialize in the predation of moths: implications for foraging tactics and conservation. <i>Acta Oecologica</i>, <b>18</b> (2) : 91-106.</p> <p>- STEBBINGS R.E., 1988.- Conservation of European bats. C. Helm, Londres, 246 p.</p> <p>- <a href="http://www.chauvesouriscorse.fr/">http://www.chauvesouriscorse.fr/</a></p>	